



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

CP TROYES-LAVAU

Le: 20 Octobre 2026

DIFFÉRENCE ENTRE UHSA ET CP TROYES-LAVAU ?

(Il n'y en a pas !)

Le centre pénitentiaire de Troyes-Lavau abrite de plus en plus de cas présentant des troubles psychiatriques.

En date du 20 octobre 2026, le détenu P., affecté à la MA3 et présentant des troubles psychiatriques, a fait parler de lui. À l'issue d'une audience dans le bureau de l'officier du bâtiment, il a refusé catégoriquement de réintégrer sa cellule, malgré les multiples injonctions du brigadier-chef du secteur.

Malgré la présence de collègues attentifs qui ont pris l'initiative d'accompagner ce dernier à l'étage, l'individu n'a pas hésité à agresser physiquement le brigadier-chef en lui portant des coups au niveau de son gilet pare-lames.

L'alarme a été donnée et la maîtrise de l'individu a été nécessaire pour mettre fin à l'incident. L'arrivée des renforts a été très rapide pour procéder à sa mise en prévention au quartier disciplinaire. Cet incident met une nouvelle fois en lumière les soucis que rencontrent très souvent les agents avec les tablettes de commande d'ouverture des portes : la collègue en poste au PHMA3 a essayé à plusieurs reprises d'enclencher le sas des portes, mais le pupitre en a décidé autrement et s'est refermé automatiquement.

Le problème de ces tablettes mérite que l'établissement se penche dessus rapidement et sérieusement. Une ou deux minutes lors d'une agression peuvent paraître courtes, mais quand on est seul, cela semble très long.

La sécurité des agents dans ce genre de situation ne doit pas être une option.

Le **SPS-CEA de Troyes-Lavau** **dénonce** la gestion des détenus violents et présentant des troubles psychiatriques, dont le nombre est en forte augmentation dans l'établissement, tout comme le taux d'agressions sur le personnel et le manque d'agents pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement de la structure.

Le **SPS-CEA de Troyes-Lavau** **tient à féliciter** les agents pour leur professionnalisme, ainsi que pour la réactivité et le sang-froid dont ils ont tous fait preuve pour rétablir l'ordre. Il apporte tout son soutien aux collègues blessés et agressés.

Enfin, le **SPS-CEA de Troyes-Lavau** **exige** une sanction exemplaire et immédiate à l'encontre du détenu, ainsi que le placement des personnes détenues présentant des troubles psychiatriques au rez-de-chaussée des bâtiments afin de faciliter les interventions des agents en cas de besoin.

Le Bureau SPS-CEA

